



Communiqué Intersyndicale Manque d'effectif au sein du SDMIS

Lyon, le 5 Juillet 2016

Objet : Manque récurrent d'effectif de sapeurs-pompiers professionnels au sein des centres de secours du SDMIS.

L'intersyndicale s'est réunie ce 5 juillet, pour évoquer le manque récurrent d'effectif de sapeurs-pompiers professionnels dans les centres de secours sur le territoire de la Métropole de Lyon et du département du Rhône. Avec une augmentation de plus de 10% du nombre d'intervention mais, surtout dans un contexte d'état d'urgence fort, ce manque de personnel se traduit par des situations inédites depuis un an au sein de notre service, et jamais connues en 15 ans sous l'ère du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Rhône (SDIS 69) :

- Dégradation importante du cadre de gestion opérationnel persistante ;
- Utilisation de sapeurs-pompiers volontaires (SPV) en gardes postées sous la contrainte pour certains ;
- Utilisation abusive et non appropriée de l'outil d'alerte pour compléter l'effectif de la garde départementale ;
- Utilisation des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) de centres de secours ruraux et péri-urbains en gardes postées dans les centres de secours dit « Professionnels » à l'encontre des principes de territorialité ;
- Modification dangereuse de l'armement des véhicules avec suppressions journalières des conducteurs CDG par exemple ;
- Absences [planifiées] d'agents sur des emplois spécifiques ;
- Non-respect du repos de sécurité (maintien de sapeurs-pompiers professionnels à l'issue de leur garde pendant plusieurs heures) ;
- Le principe de « voler » de centre de secours à centre de secours touche l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C et devient chronique ;
- Transformation au dernier moment des journées de formation et de la journée solidarité en garde ;
- Changement des horaires de gardes sans concertation avec les agents et dans l'irrespect des règles et de la vie privée ;
- Utilisation inflationniste des heures supplémentaires et hors du cadre légal ;
- Dépassement des 48 heures sous 7 jours glissants ;
- Comptabilisation des agents en aptitude partiel pour atteindre l'effectif cible minimum requis.

Ces dérives ne permettent plus de délivrer un service de secours de qualité et portent atteinte à la sécurité de la population mais également à la sécurité et à la santé des Sapeurs-Pompiers.

L'intersyndicale revendique un retour urgent au niveau des effectifs de 2009 avec un plan pluriannuel de recrutement.

UNE ASSEMBLEE GENERALE DES AGENTS DU SDMIS AURA LIEU LE 14 OCTOBRE 2016 A 9h au GFOR (Amphithéâtre).

CONTACT : intersyndicale.spp.rhone@gmail.com

Le secrétaire général

Le secrétaire général

Le Président

Le secrétaire général

Le secrétaire général

Le secrétaire général



Rémy CHABBOUH



Sammy DIARRA



Nicolas PANTANO



Christophe DUMAS



Cédric BREYSSE



William JAMOIS